

Edition : Fevrier 2026 P.20

Famille du média : Médias

professionnels

Périodicité : Mensuelle

Audience : 86000

Sujet du média : Banques-Finance



Journaliste : -

Nombre de mots : 366

LA CAMPAGNE

■ PRESSE ÉCRITE (GÉNÉRALISTE ET FINANCIÈRE) ■

Ampli joue la carte des taux solides

Annonceur : Ampli mutuelle

Agence : Ampli mutuelle
(création interne)

Budget : +/-100 000 €

Cible : professions libérales,

indépendants et chefs
d'entreprise (TNS)Site officiel : www.ampli.fr

- Avec un chiffre d'affaires 2024 de 93,6 M€ et une équipe de 65 collaborateurs, Ampli mutuelle lance la « campagne annonces des taux Ampli 2025 ». L'objectif de cette diffusion est de renforcer la notoriété de la mutuelle et de susciter des demandes de contact (génération de *leads* qualifiés) auprès d'une cible de TNS, composée de professions libérales, d'indépendants et de chefs d'entreprise. Diffusée depuis le 1^{er} janvier 2026, la campagne publicitaire repose sur un dispositif exclusivement *print*, dans la presse généraliste et financière, avec « des pages quadri recto et des insertions en quatrième de couverture », déclare la mutuelle.
- Réalisée en interne, la diffusion met en avant les taux servis en 2025 et s'appuie sur des éléments concrets. L'accroche publicitaire « Pour votre avenir, choisissez le meilleur » est associée à 3,75 % net de frais de gestion, brut de prélèvements sociaux et fiscaux sur le fonds euros du contrat d'assurance vie et à 3 % nets servis en 2025 sur le fonds euros du PER, tout en rappelant que les rendements passés ne garantissent pas les rendements futurs. La campagne souligne également l'obtention du label « Meilleur Conseil Épargne » 2024 et 2025 décerné par *Challenges*, ainsi qu'un niveau de frais présenté comme un des plus bas du marché.
- Cette prise de parole intervient à un moment où les choix d'épargne se multiplient en France et où la performance reste un critère décisif. Le portefeuille épargne retraite d'Ampli mutuelle compte environ 10 000 assurés, avec un PER mis sur le marché en 2020 et le contrat d'assurance vie lancé en 2023.
- Le dispositif s'accompagne d'un appel à la prise de contact, via un numéro dédié et un QR code renvoyant vers ampli.fr, afin de faciliter la demande d'information et la mise en relation. « Nous sommes heureux de pouvoir communiquer à un grand nombre de lecteurs les résultats de notre gestion financière », souligne Olivier Sanson, directeur général d'Ampli mutuelle.

